

01.11.2006 - 08:45 Uhr

bonus.ch: Information aux assurés - Potentiel d'économie sur les primes maladie 2007

Lausanne (ots) -

Malgré une faible hausse des primes, la majorité des Suisses pourraient économiser un montant non négligeable sur leur prime d'assurance.

Manque d'informations, conseils, tendance à grossir les difficultés administratives quant à un éventuel changement d'assureur, craintes diverses, sont les principales raisons des assurés à ne pas profiter de primes réduites.

La possibilité d'optimiser la franchise, de souscrire à des modèles alternatifs, de remettre en question certaines complémentaires ou d'éliminer toute couverture-accident à double, sont autant de moyens parmi d'autres, qui ne sont pas connus et/ou mis à profit par la plupart des assurés.

A la suite de cette constatation sur la base des données du site de comparaison bonus.ch, il paraît utile de rappeler aux assurés les principaux conseils pour réaliser des économies.

Changer d'assureur en assurance de base

Les prestations étant les mêmes pour tous les assureurs, pourquoi payer une prime plus chère pour des prestations identiques?

Potentiel d'économie pour un adulte avec une franchise de CHF 300.-:

Jusqu'à CHF 1600.- par an pour le canton de Genève

Jusqu'à CHF 1500.- par an pour le canton de Vaud

Jusqu'à CHF 1100.- par an pour le canton de Fribourg

Jusqu'à CHF 1000.- par an pour le canton du Valais

www.bonus.ch met à disposition des internautes un outil facile d'accès pour comparer les primes en fonction de leur situation personnelle, avec une possibilité simplifiée de demander une ou plusieurs offres d'assurance.

Pour que l'assurance soit dénoncée dans les délais (lettre modèle à disposition sur www.bonus.ch), la lettre doit être entre les mains de l'assureur au plus tard au 30.11.2006.

Pour les assurés qui souhaitent également changer au niveau des assurances complémentaires, il est nécessaire d'attendre la confirmation reçue du nouvel assureur avant de résilier les couvertures existantes. Sinon, il y a un risque de perdre définitivement certaines prestations.

Changer sa franchise

Pour les personnes ayant peu de dépenses de santé, il peut être intéressant de choisir une franchise plus élevée. Jusqu'à 50 % d'économie sur la prime.

Choisir un modèle d'assurance alternatif

L'assuré peut renoncer au libre choix du médecin en souscrivant à un modèle d'assurance HMO ou du médecin de famille. Avec ces modèles, l'assuré doit en premier lieu consulter son médecin de famille, sauf en cas d'urgence. Les personnes qui choisissent un modèle alternatif peuvent économiser entre 5 et 25 % sur leur prime.

Un plus grand nombre de changements seraient bénéfiques pour la concurrence entre caisses-maladie, ceci dans le but de produire des

primes plus basses.

Pour plus d'informations:

<http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/primes-economiser.aspx>

Contact:

bonus.ch S.A.

Patrick Ducret

Ch. de Rovéréaz 5

1012 Lausanne

Tel.: +41/21/312'55'91

E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100518674> abgerufen werden.